

Sharka - Maladie virale de la quetsche d'Alsace

Rapport n° CG/2011/55

Service Chef de file :

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le virus de la sharka touche les quetschiers bas-rhinois. Le Conseil Général du Bas-Rhin soutient de longue date l'arboriculture familiale afin de préserver les productions fruitières traditionnelles et de maintenir la beauté de nos paysages. Il est proposé d'aider la fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin à mettre en place un plan de lutte contre la sharka et de valorisation de la quetsche d'Alsace.

La sharka : un virus des prunus qui oblige à arracher les arbres pour sauver les vergers

La filière arboricole alsacienne est touchée par un problème parasitaire grave, le virus de la sharka (plum pox virus), qui contamine les fruits à noyau et tout particulièrement la « Quetsche d'Alsace ».

Au milieu des années 1980 la propagation de ce virus a été endiguée par les prospections et arrachages systématiques des arbres contaminés. Depuis 2009, la maladie fait un retour dans les vergers sur le secteur emblématique de Westhoffen. En 2010, la prospection effectuée par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt a identifié une dizaine de foyers. La prospection 2011 s'est étendue à un secteur plus large, ce qui a permis de constater l'extension importante à de nouveaux foyers.

A l'heure actuelle, ce virus fait peser un risque réel de disparition des quelque 700 ha de vergers de « Quetsche d'Alsace », si la maladie n'est pas endiguée rapidement.

Dès 2010, les arboriculteurs se sont vus contraints d'arracher tous les arbres touchés, afin de stopper la propagation de la maladie. Mais ces arrachages obligatoires risquent de décourager les producteurs de la « Quetsche d'Alsace » qui pourraient être tentés de se tourner vers d'autres productions comme la pomme ou la cerise.

Symptômes sur la « Quetsche d'Alsace » : des fruits invendables

Quand un arbre est touché par la maladie, les fruits mûrissent plus précocement et tombent.

Par ailleurs, les fruits sont altérés et leur chair se colorie. Ces symptômes font que la production est refusée, même en industrie.

Surfaces et structuration de la production amateur : 700 producteurs de « Quetsche d'Alsace »

On dénombre **8500 producteurs arboriculteurs « amateurs » familiaux**. Environ 700 d'entre eux produisent de la « Quetsche » sur **600 ha de vergers** (environ 85% des surfaces sont en pleine production) répertoriés, entretenus et productifs.

Enjeu : 45% de la production est en zone potentiellement contaminée

La production « amateur » familiale s'élève à environ **3 500 tonnes de « Quetsches »**. Ce chiffre est en baisse, car le parcellaire est vieillissant et les vergers peu renouvelés.

Environ 45% des 8 000 tonnes de prunes produites en Alsace proviennent des zones potentiellement contaminées.

En 2010, suite à la prospection du Service Régional de l'Alimentation (SRAL), tous les arbres détectés comme étant contaminés ont été arrachés. L'arrachage a concerné 14 producteurs familiaux pour 36 prunus « quetschiers ».

En 2011, la contamination s'est considérablement développée, plusieurs parcelles accusant plus de 10 % de cas positifs. Or, la législation oblige les producteurs à arracher dans leur intégralité les vergers dépassant ce seuil de 10%. L'arrachage a pour le moment concerné environ 55 producteurs familiaux pour 62 prunus « quetschiers ».

Des aides nationales pour l'arrachage, une incitation nationale pour à convertir la filière vers autre chose que la « Quetsche d'Alsace »

A ce jour, le seul dispositif d'indemnisation prévue par l'Etat concerne une aide à l'arrachage à raison de 20€ par arbre. Rien n'est prévu pour la replantation et les pertes de production liées à l'arrachage.

Il existe aussi une aide nationale à la reconversion de la filière prunus vers d'autres espèces non touchées par la sharka (pommes, cerises, ...). Ce dispositif a été d'emblée exclu par la fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin qui souhaite préserver la « Quetsche d'Alsace ».

Proposition : aider la Fédération des Producteurs de Fruits du Bas-Rhin à mettre en place un plan de lutte contre la sharka et de valorisation de la « Quetsche d'Alsace »

Le Conseil Général du Bas-Rhin accompagne de longue date les arboriculteurs familiaux notamment dans le cadre du programme de replantation des arbres haute-tige mis en place suite à la tempête de 1999 et dans le cadre des opérations Vergers Solidaires d'Alsace.

Il est proposé de poursuivre notre intervention suite à la demande des arboriculteurs et en particulier de la fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin, sous la forme d'une aide pour la mise en place d'un plan de lutte contre la sharka et de valorisation de la « Quetsche d'Alsace » par la fédération.

Le montant d'aide nécessaire pour inciter à la replantation de « Quetsches d'Alsace » et qui permettrait de couvrir une partie des frais administratifs de la Fédération a été estimé à 8 000 euros.

La Région Alsace a quant à elle été sollicitée pour soutenir la production professionnelle.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
22716	65-6574-928	160 000,00 €	160 000,00 €	8 000,00 €

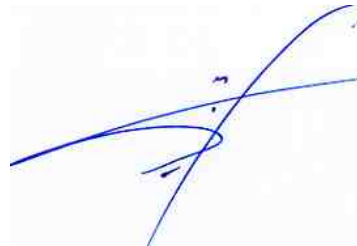
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission de l'agriculture et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général décide d'attribuer 8 000 euros à la fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de lutte contre la sharka et de valorisation de la Quetsche d'Alsace.

Le versement de l'aide départementale interviendra sur production d'un bilan des actions réalisées.

Strasbourg, le 30/09/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL